



Ville de Dijon

Direction générale déléguée cohésion sociale

Direction de la culture

Bibliothèque municipale

APPEL A CANDIDATURES
RÉSIDENCE D'ÉCRITURE EN BANDE DESSINÉE
DE JANVIER A MARS 2021

« BD 20>21 LA FRANCE AIME LE 9^E ART »

Remise des dossiers jusqu'au lundi 11 décembre 2020 inclus.



dijon.fr



Préambule

Le Ministère de la Culture a placé l'année 2020 sous le signe de la BD ; la situation sanitaire a conduit à la prolongation de cette action sur 2021.

Cet appel à candidatures est lancé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de France urbaine (association de métropoles et agglomérations de grandes villes) auprès des collectivités adhérentes afin d'organiser des résidences de dessinateurs de BD. 10 collectivités territoriales adhérentes ont répondu présentes, dont la Ville de Dijon.

Le projet et ses objectifs

La résidence durera 3 mois tout début 2021 (janvier, février, mars) avec publication du livret en mai et restitution dans le cadre de Clameur(s), l'événement littéraire de la Ville de Dijon, qui aura lieu du 4 au 6 juin 2021.

C'est la Bibliothèque municipale de Dijon qui en assure le pilotage opérationnel.

Le terme générique « auteur.e » employé dans cet appel désigne un.e scénariste / dessinateur.trice unique.

Objectifs

Ils sont au nombre de 4 :

- Valoriser un.e auteur.e local.e de bande dessinée ;
- Faire connaître la bande dessinée comme un art de l'écriture et un art graphique auprès d'un public large avec un focus particulier sur les jeunes ;
- Faire découvrir la ville de Dijon sous un angle créatif et valoriser l'acte créateur ;
- Mettre en valeur la transition écologique à Dijon via un mode d'expression accessible, populaire et collectif.

Objet

L'auteur.e devra produire 6 à 8 planches et une couverture selon le calendrier prévisionnel suivant :

- janvier 2021 : début de la résidence, partage du temps entre temps de création et temps de médiation (voir partie « les conditions de la résidence ») ;
- fin février 2021 : présenter un document avec la trame de l'histoire choisie, quelques premières esquisses, avec la biographie et la bibliographie de l'auteur ;
- 15 mai 2021 : le livrable définitif prêt pour une impression.

L'auteur.e construira son projet à partir du scénario décrit ci-dessous dont le socle est commun aux 10 collectivités.

Ce scénario propose de suivre les pérégrinations d'un personnage historique local féminin¹ dans le Dijon d'aujourd'hui qui doit être parfaitement reconnaissable.

La Bibliothèque patrimoniale et d'étude sera une excellente ressource en terme iconographique et bibliographique.

A ce socle commun, l'auteur.e ajoutera la thématique de la Nature en référence à l'engagement écologique de la ville de Dijon retenue par la Commission Européenne pour figurer parmi les 4

¹ Voir p. 6 en annexe les différents portraits de femmes présentés

finalistes pour être Capitale Verte Européenne 2022 et en référence à la thématique des rencontres littéraires Clameur(s) 2021.

En dehors de ces impératifs, toute liberté de création est laissée à l'auteur.e.

Lieux

Le temps de résidence sera partagé entre des ateliers dans les différentes bibliothèques de la Ville et un travail personnel à domicile.

Voici un focus sur les bibliothèques participantes :

[Bibliothèque Fontaine d'Ouche](#)

La bibliothèque Fontaine d'Ouche est née en 1973 au cœur d'un projet d'urbanisation pilote associant une construction de forte densité à de grands espaces verts et aquatiques. Située dans le centre commercial, elle bénéficie de son animation et contribue avec d'autres équipements sociaux voisins (Mairie annexe, Centre Arts et Loisirs, Théâtre, Centre sportif de la Source, Maison Phare ...) à la vie culturelle du quartier.

[Médiathèque Champollion](#)

Dernière-née du réseau des bibliothèques de Dijon, la médiathèque Champollion, ouverte depuis l'été 2007, est plus qu'une simple médiathèque ! En effet, cet équipement culturel de 1900 m² comprend le Centre Multimédia, une médiathèque de prêt et une grande salle d'animation. Implantée au cœur du quartier des Grésilles, cet établissement contribue avec d'autres structures voisines (Marie annexe, salle des sports, salle Camille Claudel, Théâtre des Grésilles, Centre social des Grésilles, MJC, et nombreuses associations...) à la vie culturelle, sociale du quartier et à son animation.

[Bibliothèque Centre-Ville Jeunesse](#)

Située à proximité de la bibliothèque patrimoniale et d'étude, la bibliothèque du centre-ville jeunesse accueille enfants, adolescents et groupes.

[Médiathèque Port du canal](#)

Bibliothèque du grand quartier sud. Pour rêver, se distraire, se former, s'informer, pour parler, faire des rencontres, lire le journal... Tout simplement pour passer un bon moment.

Valorisation

La production pourra être publiée sur les sites internet de la Ville de Dijon et des différents partenaires.

Des reportages vidéo pourront être organisés lors des temps de médiations.

La restitution de cette résidence, sans doute sous forme d'une exposition des planches créées et d'une rencontre, sera proposée dans le cadre de Clameur(s).

Le travail sera valorisé par la production du livrable édité localement mais aussi par une publication nationale en lien avec France Urbaine et le CNL.

Le Ministère de la Culture propose également sur son site, une page dédiée à la mise en avant des actions menées dans le cadre de ce projet.

Les conditions de la résidence

Conditions matérielles et financières

La résidence ne prévoit ni lieu d'hébergement pour l'auteur.e ni prise en charge des frais de déplacements. Les auteur.e.s vivant dans la métropole dijonnaise et dans le département de la Côte d'Or seront privilégiés.

Le temps de résidence se monte à 40 heures mensuelles, 120 heures au total, réparties comme suit : 70 % du temps dédié à la création soit 84 heures et 30 % du temps dédié à la médiation soit 36 heures.

Ce temps de médiation ou d'intervention sera décliné sous forme d'ateliers à destination du public scolaire, niveau CM, et d'ateliers à destination du grand public. Chaque bibliothèque participante proposera à une classe (une des bibliothèques proposera 2 classes) une série de 3 ateliers de 2 heures chacun à placer en janvier, février, mars soit 6 heures / classe ce qui donne au total 30 heures.

Le nombre d'heures restantes, soit 6 heures, sera dédié à [la bibliothèque La Nef](#) qui proposera un atelier à destination du grand public.

La rémunération est basée sur un forfait de 2 000 € mensuels soit 6 000 € pour le total de la résidence.

Le dossier de candidature, les critères de choix et les obligations de l'auteur.e

Eligibilité

Pour participer à cet appel à candidatures, l'auteur.e devra être francophone et avoir déjà été édité.e.

La candidature est gratuite.

Composition du jury

La désignation de l'auteur.e lauréat.e sera faite à l'issue de l'examen des dossiers de candidatures reçus par un jury composé de :

- Christine Martin, adjointe à la culture de la Ville de Dijon ;
- Massar N'Diaye, conseiller municipal délégué à la lecture publique ;
- Sylviane Jourdheuil, conseillère Livre et lecture de la DRAC ;
- Emmanuel Henras, directeur de la culture de la Ville de Dijon ;
- Un libraire de la Librairie Momie Dijon, spécialisée en bande dessinée, mangas et comics ;
- Pour la BM : la cheffe de projet, la responsable du pôle développement des publics, un.e membre du groupe projet.

Le dossier de candidature

Les auteur.e.s intéressé.e.s devront fournir :

- une lettre de motivation ;
- un justificatif d'identité ;
- un curriculum vitae et une bibliographie à jour ;
- une note d'intention décrivant l'orientation globale du projet déclinée à partir du scénario choisi et le déroulé prévisionnel des ateliers ;

– un dossier artistique comportant des visuels et des textes.

L'auteur.e peut joindre d'autres documents optionnels si ils sont de nature à éclairer sa démarche.

Le dossier de candidature devra être transmis par voie électronique uniquement jusqu'au vendredi 11 décembre inclus.

L'envoi se fera via wetransfer aux personnes suivantes :

Sophie Rat, responsable du pôle Développement des publics – srat@ville-dijon.fr

Valérie Nussbaum, cheffe de projet – vnussbaum@ville-dijon.fr

Vanessa Monnot, membre du groupe projet – vmonnot@ville-dijon.fr.

Les critères de choix

Le jury classera les candidatures et établira son choix au regard des critères suivants :

- la qualité du dossier de candidature ;
- le respect du scénario ;
- l'articulation proposée entre le temps de création et le temps de médiation ;
- le déroulé et la finalité des ateliers.

Obligations de l'auteur.e

L'auteur ou l'autrice consacrera au moins 120 heures sur trois mois aux travaux de réalisation des planches et à la rencontre avec les publics.

La résidence donnera lieu à la publication de la production de l'auteur.e (textes et dessins). Cette publication sera constituée de la production de la couverture, explication de la démarche, production des planches, présentation des travaux de recherche de l'auteur.e relatif à ce projet.

L'auteur.e accepte que des informations le/la concernant (bibliographie, extraits) soient mises en ligne sur les sites internet des partenaires de la résidence (le CNL, France Urbaine, les 9 villes associées en plus de la Ville de Dijon) et les supports de communication utilisés.

L'auteur.e cèdera à la Ville de Dijon et à France Urbaine les droits de représentation et de reproduction des planches originales pour une durée de 36 mois, à des fins de promotion de son travail.

Contacts

Sophie Rat, responsable du pôle Développement des publics – BM Dijon

srat@ville-dijon.fr

03 80 48 82 47

Valérie Nussbaum, cheffe de projet – BM Dijon

vnussbaum@ville-dijon.fr

03 80 48 89 04

Annexe

Des célébrités dijonnaises

Elisabeth de la Trinité (1880–1906)

Née Catez d'une famille qui s'installe à Auxonne puis à Dijon. Elle grandit et étudie dans la cité où elle fait preuve d'un certain goût pour la musique et entre au Conservatoire. Dotée d'une forte personnalité, elle entreprend à ses 18 ans l'écriture d'un journal qui sera publié plus tard. La vocation mystique qu'elle ressent très jeune l'amène au Carmel de la ville en 1901 où elle prend le voile en 1903. Son engagement spirituel est à contre-courant absolu de la vague anticléricale qui secoue alors la société française (fermeture administrative des couvents, séparation des églises et de l'Etat, inventaires etc...). C'est l'époque où Dijon connaît de fréquentes et musclées manifestations cléricales. Marquée par une très forte dévotion, sa vie de carmélite sera brève. Atteinte de la maladie d'Addisson, elle décède à l'âge de 26 ans, en 1906. Ses écrits et son modèle de vie sont alors repris par certains ecclésiastiques et théologiens. Sa sainteté commence à poindre dans l'esprit des autorités. En 1931, l'évêque de Dijon Petit de Julleville entame le procès en béatification. Béatifiée par Jean-Paul II en 1986 et sainte en 2016.

Souvenir de sœur Elisabeth de la Trinité [[Ms 2809 ; en ligne](#)]

Sainte-Jeanne de Chantal (1572–1641)

Née d'une famille de parlementaires dijonnais, les Freymiot, elle épouse un membre de la famille des Rabutin. Une de ses petite-fille sera la Marquise de Sévigné. Sa première vie, laïque et familiale, « heureuse et riche » (6 enfants) s'achève avec le décès prématuré de son époux. Elle s'oriente alors sur les chemins de la vie religieuse et fait la rencontre de François de Sales, évêque de Genève venu prêcher le Carême à Dijon (1604). Ils œuvrent ensemble à la fondation d'un nouvel ordre religieux, la Visitation. Des dizaines d'établissement fleuriront en France, appelés à assister les malades puis à assurer l'éducation des jeunes filles du royaume. La Mère de Chantal s'entoure des plus grandes consciences de son temps : Saint Vincent de Paul, l'abbé de Sait-Cyran etc... Béatifiée en 1751 et sainte en 1767.

Virginie Ancelot (1792–1875)

Née à Dijon d'une famille de la bourgeoisie de robe dont sa mère, une Vernisy réputée pour ses œuvres de miniatures et son parrain, l'imprimeur dijonnais Frantin. Elle grandit dans un milieu artistique et intellectuel très singulier. Sa mère l'emmène souvent aux Salons parisiens où elle expose ses premières toiles dès 1810. Elle se trouve également introduite dans le cénacle des lettres parisiennes, comme le montre sa toile *Une lecture à M. Ancelot* où l'on peut observer la plupart des littérateurs en vogue. Elle commence à écrire, avec succès, vers 1835. Des comédies inscrites au répertoire de la Comédie Française et quelques drames (20 pièces au total). Elle se fait aussi romancière et plusieurs titres sont réédités et/ou traduits en langues étrangères. L'influence de son expérience dijonnaise est repérable dans l'ensemble de son œuvre. Mais Madame Ancelot reste surtout réputée pour le salon qu'elle anime durant 50 ans à son domicile parisien, réunissant tout le gotha des lettres françaises du XIXe : Daudet, Hugo, Lacretelle, Récamier, Musset, Stendhal,

Lamartine, Chateaubriand, Vigny, Mérimée, Delacroix etc...

Emma Lapertot (1815–1902)

Illustre inconnue, menant une paisible vie bourgeoise à Dijon sous le Second Empire. Elle tient un petit journal qui nous a été conservé et qui permet de voir défiler son existence de rentière (relations, voyages, spectacles...), bouleversée par la guerre et l'invasion prussienne en 1870–1871. On pourrait se laisser aller en imaginant qu'il s'agit de la véritable Madame Bovary...

Journal de Mme Lapertot [[Ms 3221 ; en ligne](#)]

Sophie de Monnier née Richard de Ruffey (1754–1789)

Fille du président Richard de Ruffey, Sophie appartient à l'une des plus illustres familles de la noblesse de robe dijonnaise. Les Richard de Ruffey rivalisent dans les lettres et les sciences. Le père préside aux destinées de l'Académie des sciences tout autant qu'à celles de la Chambre des comptes de Dijon. Il est l'ami du président de Brosses, de Voltaire et de Buffon. Mais la fille secoue un peu le joli tableau. Son père lui fait épouser un marquis de Monnier, influent magistrat d'Île-de-France, âgé de 50 ans de plus que la jeune femme. Voltaire lui-même se moquera avec ironie de l'affaire. A peine mariée, la marquise de Monnier rencontre un certain Mirabeau alors en transit au château de Dijon pour la citadelle-prison de Joux. Entrevue coup de foudre, les deux amoureux s'enfuient en Suisse puis en Hollande où ils vivront dans le péché durant 9 mois et donneront naissance à un enfant. La police du Roi les fera exfiltrer. Lui connaîtra le confort de la prison durant presque 4 années (pour ses écrits séditieux), elle les joies du couvent où sa famille l'enferme tout en lui retirant son fils. Une correspondance assidue maintiendra les liens entre les deux amants. Ils se retrouvent une dernière fois, au couvent de Gien, afin de s'entendre pour conclure un arrangement avec la famille de Sophie. Elle achèvera ses jours libre, car devenue veuve, mais seule et se donne la mort par asphyxie en 1789. Sa vie romanesque et son choix d'indépendance la désigne comme une des figures de l'émancipation féminine au siècle des Lumières. A sa mère, elle justifia son acte après son mariage forcé : « L'avenir ne m'offrait que trois perspectives: la mort, l'esclavage accompagné du désespoir, et le bonheur. J'ai choisi celui-ci; qui aurait pu hésiter ?... ». La famille est maudite : le frère périra sur l'échafaud en l'an II.

Jeanne Magnin (1855–1937)

Fille de Joseph Magnin, homme d'affaires, politicien, ministre, surnommé « l'empereur de la Côte-d'Or » en raison des longs et continuels mandats électoraux et du rôle prépondérant qu'il joua dans la vie politique locale. Jeanne consacre sa vie à sa passion pour les arts, en tant que collectionneuse, artiste peintre et critique d'art. Avec son frère Maurice, elle constitue une remarquable collection qu'elle lègue à l'État. C'est le Musée Magnin. La biographie de Jeanne reste à écrire....

Marcelle Pardé (1891–1945)

Née d'un père fonctionnaire aux Eaux-et-Forêts, elle est diplômée de l'Ecole normale supérieure de Sèvres en 1914, une prouesse pour une jeune fille avant-guerre. Durant la première guerre mondiale, elle se retrouve à Chaumont comme infirmière au lycée de garçons. Elle se lie alors d'amitié avec des officiers américains en poste dans la région. Ses relations lui valent un billet pour le collège de Bryn Mawr en Pennsylvanie. Elle y demeure comme enseignante de français jusqu'en 1929. De retour en France, elle décroche une bourse Albert Kahn et entame un voyage pour étudier l'état des écoles françaises au Moyen-Orient. Elle occupe ensuite le poste de direction du Lycée de jeunes filles de Dijon (1935). A la mobilisation, le gouvernement lui confie des missions de renseignement en Turquie. De retour à Dijon, elle entre dans la Résistance et lutte durant toute l'Occupation. Elle est finalement arrêtée en juin 1944 et envoyée à Ravensbrück où elle décède en janvier 1945.

Alice Poulleau (1885–1960)

Un profil similaire à celui de Marcelle Pardé.

Née à Nolay (Côte-d'Or), elle obtient le baccalauréat, chose alors assez rare pour une fille de la campagne. Alice Poulleau est une intellectuelle bourguignonne : écrivaine, poétesse, mais aussi historienne et géographe. En 1913–1914, elle étudie à Paris où elle prépare le concours pour devenir professeur de lettres. En 1914–1915 elle est infirmière volontaire à l'hôpital temporaire n° 71, aménagé dans les locaux du lycée Carnot. Elle part pour l'Orient à la fin de la guerre, d'abord pour Alexandrie puis pour Damas où elle fonde un collège de jeunes filles. En plein cœur de la révolte de Syrie, alors sous mandat français, elle collabore à deux ouvrages, *A Damas sous les bombes* et *Sept histoire de Syrie* (1927). Rentrée en France pour s'occuper du domaine familial, elle se marie au début des années 1930 avec un géographe et voyageur normand, M. Guibon et fait alors plusieurs séjours aux Antilles et en Australie. À partir de la Seconde guerre mondiale, elle s'installe définitivement à Nolay pour travailler les terres de son domaine et poursuivre ses différents travaux d'écriture. Elle endosse alors le costume d'une figure du régionalisme bourguignon, produisant quantité d'articles dans les revues locales.

Album de photographies du lycée Carnot [[Est 835 ; en ligne](#)]

Jeanne Perreal (1921–2019)

Tout comme Alice Poulleau, le parcours de Jeanne Perreal emprunte certains chemins tracés par Marcelle Pardé. Originnaire de Besançon, elle vit à Dijon avec son époux lors de l'arrivée des Allemands en 1940. Elle s'engage aussitôt dans la Résistance, au sein du Maquis Liberté pour qui elle assure l'acheminement du courrier, usant sciemment de son état de femme enceinte pour se jouer de la surveillance allemande. Elle laisse un grand nombre de manuscrits non publiés, témoignages de son engagement résistant, conservés à la BM. Les années suivantes, elle apparaît comme une figure de la cause animale à Dijon au sein de la SPA. Et à l'âge de 67 ans, elle entame des études de droit et devient avocate.

Perréal, Jeanne. Des Sikhs dans les blés [[Ms 3929](#)]

Gabrielle Suchon (1632–1703)

Femmes de lettres et moraliste née à Semur et décédée à Dijon. Issue d'une famille de petite robe, elle se voit contrainte de rentrer dans au couvent des Jacobines de Semur car elle refuse le mariage que son père tente de lui imposer. Elle s'en échappe pour soumettre son cas au pape à Rome (rien que ça...) et obtenir, avec succès, la révocation de ses vœux. Cette première expérience fera la matière de son premier ouvrage, le traité Du célibat volontaire, publié en 1700. Figure éminemment singulière, Gabrielle Suchon revêt un profil à des années lumières de ceux des femmes du 17^e siècle : autodidacte, érudite, célibataire, sans enfant et l'une des premières auteures de la cause féministe. Redécouverte dans les années 1970.

Encyclopédie de la Côte-d'Or [[Ms 1732 ; en ligne](#)]

Mary F. K. Fisher (1908–1992)

Journaliste gastronomique et écrivaine américaine, Mary Frances Kennedy Fisher est un peu l'outsider de la sélection. Elle vit la première année de son mariage à Dijon en 1929. Passage éclair d'une jeune étrangère dans une vieille ville de province, non encore projetée dans la modernité industrielle des années 1960. Elle laisse un témoignage inédit de son expérience dijonnaise, publié en son temps et réédité depuis.

Mary Fisher. Une mariée à Dijon. Anatolia, éditions du Rocher [L II-37030]